



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 7179

Texte de la question

Du résultat d'une inspection peut résulter la promotion d'un professeur. M. Michel Terrot souhaite donc connaître de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie la fréquence habituellement constatée des inspections dans les lycées.

Texte de la réponse

La fréquence des inspections varie d'une discipline et d'une académie à l'autre. La fréquence habituellement constatée est de cinq à six ans.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7179

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4301

Réponse publiée le : 19 janvier 1998, page 299